

Lycée Racine  
20, rue du Rocher  
75008 Paris  
☎ : 01-45-22-11-51.  
☎ : 01-45-22-50-19  
Siret : 19750664500013

**MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE**

REGI PAR L'ORDONNANCE N°2015-899 DU 23 JUILLET 2015 ET LE DECRET N°2016-360 DU 25-03-2016  
(ARTICLES 28 -78- 80)

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**  
**Marché N°27-03-2017**

**Pouvoir Adjudicateur : Lycée RACINE 20 rue du Rocher 75008 PARIS**

**Personne Responsable du marché : Marie RUSCH Provisseure du Lycée RACINE**

**Date et heure limite de remise des offres: Mercredi 3 mai 2017 avant 12h**

Les plis contenant les candidatures et les offres devront être déposés sous pli cacheté contre récépissé au **secrétariat de l'Intendance** de 9h00 à 17h00 ou transmis par courrier recommandé

**Visite des sites de consommation : Attention le lycée est fermé pour vacances scolaires du 5 avril au lundi 17 avril inclus**

La visite des deux sites de consommation est conseillée. La visite donnera lieu à la délivrance sur place d'une attestation que le candidat joindra à sa proposition

Les visites seront organisées du lundi au vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous pris du **03-04-2017 au 02-05-2017** par téléphone ou par courriel auprès de

Lycée Racine-Service Intendance  
20, rue du Rocher  
75008 Paris

Tél. : 01.42-93-26-51/01-45-22-11-51  
Courriel : int.0750664p@ac-paris.fr

**Le présent règlement de la consultation comporte 5 articles numérotés de 1 à 5 et 6 pages numérotées de 1 à 6.**

<b>ARTICLE 1 : PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE ET DU MARCHÉ À CONCLURE.....</b>	<b>3</b>
1.2 Objet, forme et durée du marché.....	3
1.3 Allotissement.....	3
1.4 Groupement conjoint et solidaire.....	3
1.5 Variante .....	3
<b>ARTICLE 2 : DOSSIER DE CONSULTATION .....</b>	<b>3</b>
2.1. Contenu du dossier de consultation.....	3
2.2 Retrait du dossier de consultation .....	4
2.3 Visite des lieux: .....	4
<b>ARTICLE 3 : DOSSIER DE CANDIDATURE ET D'OFFRE .....</b>	<b>4</b>
3.1. Modalités de transmission du dossier de candidature et d'offre.....	4
3.2 Présentation de la candidature et de l'offre: contenu du pli	4
3.3. Transmission du dossier de candidature et d'offre et délai de validité des offres.....	5
3.4. Contenu du dossier de candidature et d'offre .....	5
1) Contenu du dossier de candidature .....	5
2) Contenu de l'offre .....	5
<b>ARTICLE 4 : MODALITÉS ET CRITERES DE SÉLECTION.....</b>	<b>6</b>
4.1. Sélection des candidatures.....	6
4.2 Sélection des offres	6
<b>ARTICLE 5 : RENSEIGNEMENTS.....</b>	<b>6</b>

**ARTICLE 1 : PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE ET DU MARCHÉ À CONCLURE****1.1 Mode de passation du marché**

**Marché à procédure adaptée régi par l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret N°2016-360 du 25-03-2016 (Articles 28 -78- 80)**

**1.2 Objet, forme et durée du marché**

Le marché a pour objet la fourniture et la livraison de repas en liaison froide et en bacs « gastro » ou en conditionnement collectifs par le titulaire à l'établissement public local d'enseignement « lycée Racine », sur ses deux sites situés respectivement 20, rue du Rocher; et 38 rue de Naples, Paris 8°.

Le marché concerne à titre indicatif un nombre de repas compris entre **82 000** (quantité estimative minimale non contractuelle) et **102 000** (quantité estimative maximale non contractuelle) répartis sur les deux sites pour les déjeuners du lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, hors vacances scolaires et jours fériés légaux pendant la durée de **l'année scolaire 2017-2018**.

Le présent marché est conclu sous forme d'accord-cadre à bons de commande passés en application des articles 78 et 80 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016

Le marché sera passé pour **une durée d'un an non renouvelable**. Le début du marché coïncidera en principe, sous réserve d'adaptation de quelques jours, avec le début de l'année scolaire **2017-2018**

Date prévisionnelle d'ouverture du service de demi-pension : **Mercredi 6 septembre 2017**

**1.3 Allotissement**

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique. Le candidat doit soumissionner à l'ensemble des prestations du lot

**1.4 Groupement conjoint et solidaire**

Un même candidat ne peut présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement conjoint est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché (art 45 du décret 2016-360).

**1.5 Variante**

Les spécifications portées au C.C.T.P. et au C.C.A.P. sont intangibles. Les candidats ne sont pas autorisés à proposer des variantes

**ARTICLE 2 : DOSSIER DE CONSULTATION****2.1. Contenu du dossier de consultation**

L'ensemble du dossier permettant de répondre à la consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Il comprend :

- le présent règlement de la consultation et son annexe (Avis d'appel public)
- le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- L'acte d'engagement(formulaire ATTRI1)
- le bordereau de décomposition du prix unitaire annexé à l'acte d'engagement
- **Le modèle de présentation du mémoire technique** (cadres de réponse et ses annexes).
- Les formulaires de consultation( lettre de candidature DC1, déclaration du candidat DC2)

## 2.2 Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation **est téléchargeable directement sur le site de l'AJI à l'adresse suivante** <http://web.aji-france.com/www/index.php/marchespublics/default/liste?selectedMenu=115>

Il peut être retiré auprès du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante

Lycée Racine-Service Intendance  
20, rue du Rocher  
75008 Paris  
Tél. : 01.42-93-26-51/ 01-45-22-11-51  
Courriel : : int.0750664p@ac-paris.fr

## 2.3 Visite des lieux:

**La visite des deux sites de consommation est conseillée. La visite donnera lieu à la délivrance sur place d'une attestation que le candidat joindra à sa proposition**

Les visites seront organisées du **03-04-2017 au 02-05-2017** du lundi au vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous pris par téléphone ou par courriel auprès du service intendance

Tél. : 01.42-93-26-51/01-45-22-11-51  
Courriel : int.0750664p@ac-paris.fr

**Attention le lycée est fermé pour vacances scolaires du 5 avril au lundi 17 avril inclus**

## ARTICLE 3 : DOSSIER DE CANDIDATURE ET D'OFFRE

La langue utilisée pour rédiger les dossiers de candidature est le français. L'offre financière est libellée en euros.

### 3.1. Modalités de transmission du dossier de candidature et d'offre

Les candidats doivent adresser leur candidature sur support papier. La signature du candidat doit être manuscrite et originale. Elle doit émaner d'une personne habilitée à engager le candidat. Cette personne est soit :

- le représentant légal du candidat (président du conseil d'administration, gérant...);
- toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat. Dans ce cas, les délégations devront être communiquées.

### 3.2. Présentation de la candidature et de l'offre - Contenu du pli

Les candidats transmettent leur candidature et leurs offre **impérativement sous pli unique cacheté**

Ce pli porte les indications suivantes (à compléter) :

<b>Procédure adaptée n° 27-03-2017</b> <b>« Fourniture de repas en liaison froide au lycée RACINE PARIS 8ème »</b> <b>NE PAS OUVRIR</b>
<b>Raison sociale, adresse du candidat :</b> <b>e.mail : .....@.....</b>

Le pli unique contient **deux dossiers**, lesquels portent la raison sociale du candidat ainsi que respectivement les mentions :- « **Candidature** » et - « **Offre** ». Ces dossiers peuvent prendre toute forme au choix du candidat (enveloppe, chemise, pochette, ...), à condition de bien éparer les différents documents

### 3.3. Transmission du dossier de candidature et d'offre et délai de validité des offres

Les plis contenant les candidatures et les offres peuvent être déposés sous pli cacheté contre récépissé au secrétariat de l'Intendance du lycée, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Ils peuvent également être envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception.

**La date limite fixée pour le dépôt des dossiers est Mercredi 3 mai 2017 avant 12h**

**Le délai de validité des offres est de 150 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.**

### 3.4. Contenu du dossier de candidature et d'offre

#### 1) Contenu du dossier de candidature

##### Pièces à fournir pour la candidature

- 1). La lettre de candidature (**imprimé DC1**) dûment renseignée en précisant l'existence éventuelle d'un groupement.
- 2). La déclaration du candidat (**imprimé DC2**) et tout autre renseignement permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
- 3). Agrément de la cuisine collective : copie de l'agrément délivré par les services vétérinaires ainsi que du dernier rapport établi par ces mêmes services.
- 4). Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en situation de redressement judiciaire

##### Pièces à fournir à l'attribution du marché dans un délai de 5 jours à compter de la date de notification

- 5). attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents datant de moins de 6 mois prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- 6). extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis), ou carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ; si nécessaire documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise
- 7). attestations d'assurances en responsabilité civile, d'exploitation et professionnelle datant de moins d'un mois

**Le candidat peut toutefois fournir ces documents dès le dépôt de son dossier de candidature**

#### 2) Contenu de l'offre: pièces à fournir pour l'offre

- L'acte d'engagement (Formulaire **imprimé ATTRI1**) et le bordereau de décomposition du prix dûment rempli, daté et signé ;
- **Le Mémoire technique** permettant d'appréhender les moyens logistiques, techniques et humains proposés par le soumissionnaire pour exécuter de manière satisfaisante les prestations du marché : **il sera établi conformément au modèle joint au dossier de consultation**
  - présentation de la cuisine centrale qui sera chargée de confectionner les repas avec son adresse, ses moyens humains ainsi que les véhicules disponibles permettant les livraisons. Une copie de l'agrément de la cuisine centrale délivré par les services vétérinaires devra être communiqué ainsi que le dernier rapport établi par ces mêmes services ;
  - La démarche en matière d'achat du candidat : (commerce local, produits de saison, traçabilité des denrées et organisation des livraisons)
  - Les procédures mises en place en matière de formation des personnels au plan de maîtrise alimentaire ; démarche HACCP, formation aux règles d'hygiène
  - La présentation des denrées et des méthodes de production mises en œuvre avec un état mentionnant les grammages des portions unitaires et respectant les spécifications nutritionnelles mentionnées à l'article 6 du CCTP

- La composition, la variété et qualité des menus
- Les menus proposés pour **le mois de septembre 2017** élaborés à partir du plan alimentaire. Chaque menu comportera toujours le choix entre une viande ou un poisson pour le plat principal et devra être représentatif des menus proposés tout au long de l'année
- Les fiches techniques (de recettes) correspondant à deux menus proposés pour le mois de septembre.
- organisation de l'entreprise pour assurer les contacts avec le lycée et la continuité du service ;
- Une proposition de menu associée aux principales fêtes rythmant une année scolaire (noël, pâques..) **.Le prix unitaire du repas facturé ne devra pas être majoré**

Les imprimés DC1, DC2 et ATTR11 sont joints au présent dossier d'appel d'offres mais peuvent également être téléchargés à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>

#### ARTICLE 4 : MODALITÉS ET CRITERES DE SÉLECTION

##### 4.1. Sélection des candidatures

Les documents relatifs à la candidature permettent de juger de sa recevabilité en application des articles 59 à 62 du décret 2016-360 et d'apprécier les capacités professionnelles, techniques et financières du soumissionnaire

Si le représentant du pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production est réclamée sont absentes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai maximum de 4 jours ouvrés, à compter de la réception de la demande formulée par **courrier électronique**.

A défaut de production du ou des documents demandés dans le délai fixé, la candidature sera déclarée irrecevable.

##### 4.2. Sélection des offres

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre doit contenir les pièces visées à l'article 3/3.4(point2) du présent règlement de la consultation sous peine d'être déclarée irrecevable.

En application de l'article 59.II du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées sont rejetées.

Les offres reçues hors délai sont éliminées.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères d'attribution, pondérés précisés ci-après :

- prix : **40 %** ;
- qualité : **60 %**.

Critères d'appréciation du prix :

- **50 %** : cohérence du prix d'un repas, notamment pourcentage du prix consacré aux denrées alimentaires ;
- **50 %** : prix du repas livré.

Critères d'appréciation de la qualité :

- **40 %** : qualité des produits servis : labels de qualité (rouges pour les volailles, catégorie des fruits de saison...) ;
- **40 %** : équilibre et variété des menus par la production de plans alimentaires et composition de menus en découlant ;
- **10 %** : formation des personnels en cuisine centrale au plan de maîtrise sanitaire ;
- **10 %** : réactivité de l'entreprise et moyens humains et techniques mis en œuvre par la société pour assurer la continuité du service.

#### ARTICLE 5 : RENSEIGNEMENTS

Les renseignements d'ordre administratif et technique, les informations complémentaires peuvent être obtenus par courriel à l'adresse suivante [int.0750664p@ac-paris.fr](mailto:int.0750664p@ac-paris.fr)

Fait à Paris, le 27 mars 2017 ;

La Provisseure du Lycée RACINE

Marie RUSCH